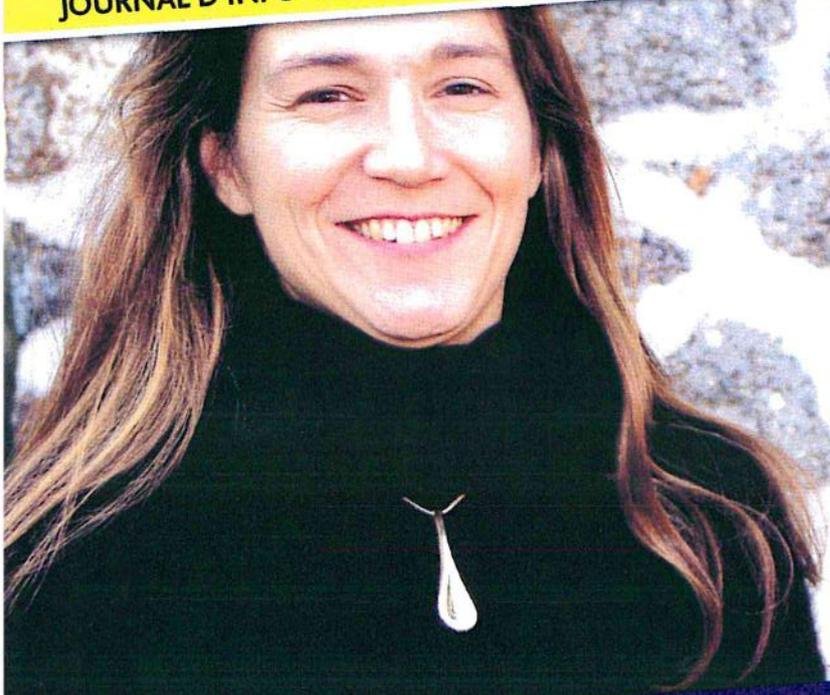




OISSEAU *info*

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE - N° 92 - JANVIER 2017

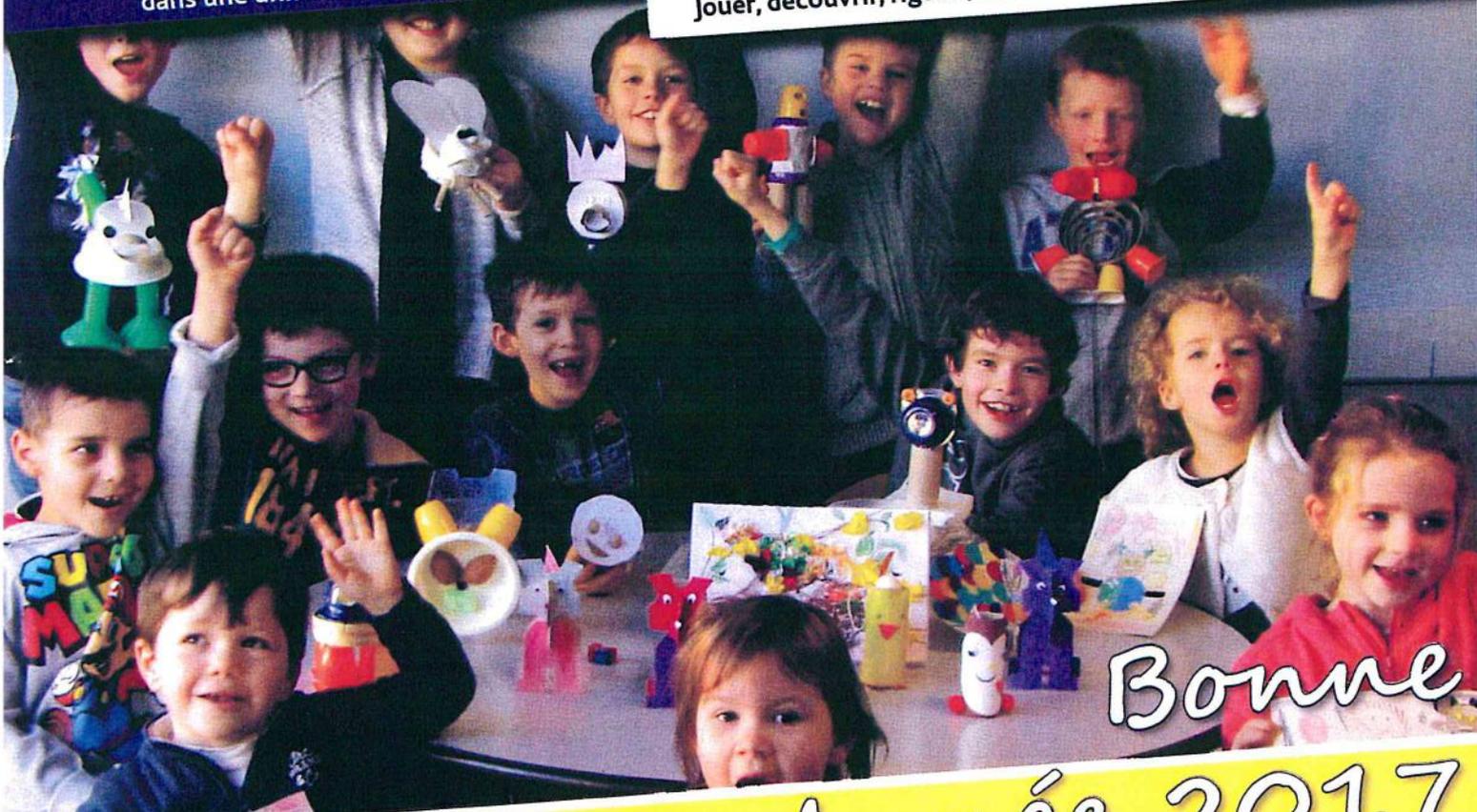


Docteur Olympe VERON
Médecin du Sommeil
D.S.P. "Le Sommeil et la Pathologie"
Attachée au Centre du Sommeil de l'Hôtel Dieu de Paris
Tél. : 01 45 49 07 15
Collaboratrice avec le département d'Orthopédie (secteur 2)

GANDAIS YVETTE
INFIRMIÈRE LIBÉRALE

Le docteur Olympe Veron a ouvert son cabinet dans une annexe du cabinet des infirmières

Jouer, découvrir, rigoler, les enfants s'éclatent à l'Accueil de loisirs



Bonne

Année 2017

Éditorial du Maire



Malgré une météo relativement clémente, le calendrier nous rappelle que nous sommes arrivés à la traditionnelle période des vœux.

Je voudrais tout d'abord remercier chacun de vous qui, d'une manière ou d'une autre, a contribué en 2016 à la vitalité de notre commune soit par son mandat d'élu, son activité professionnelle, son engagement associatif, sa contribution bénévole à l'entretien de nos espaces publics, sa participation à nos manifestations festives.

Au fil des pages de ce bulletin, la municipalité vous relate les travaux et réalisations engagés en 2016, les associations vous informent de leurs activités et des nombreuses manifestations qu'elles organisent.

Pour l'année 2017, une nouvelle phase de travaux concernant l'enfouissement des réseaux a débuté dans le bourg pour une période de trois mois. Cette troisième tranche de travaux confiée à la Sorapel sous la maîtrise d'œuvre du SDEGM concerne la rue Ambroise de Loré, depuis le multi-services jusqu'au transformateur situé à proximité de la propriété de Monsieur et Madame Bessière, route de Mayenne.

La pré-étude d'accessibilité de la mairie a été confiée à l'atelier K-Architecte de Changé. La Commune a l'obligation de rendre la salle de l'étage accessible aux personnes à mobilité réduite. Cette réflexion est aussi l'occasion de repenser l'accueil qui ne répond plus aux attentes des visiteurs et des occupants dans sa configuration actuelle. Le principe de cette étude de faisabilité est d'étudier plusieurs hypothèses d'aménagements. Les élus y travaillent.

Le lotissement des Cerisiers a été créé il y a une dizaine d'années. Des travaux de voirie et d'éclairage public sont prévus en 2017. La future maison de santé devrait également évoluer dans l'année sous la compétence de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

Je voudrais terminer ce mot en abordant le sujet de notre EHPAD La Colmont, Que de paroles et propos lancés et pourtant, la fermeture de la Résidence La Colmont n'est pas d'actualité. OISSEAU, est avant tout, une communauté humaine et l'importance accordée à la santé (notamment à son EHPAD en est une illustration). Depuis plus de 150 ans, la Résidence La Colmont, cet ancien hospice tenu par des religieuses, transformé en maison de retraite puis labellisé Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) accueille les Oisseliens qui ne souhaitent plus ou ne peuvent plus rester seuls à leur domicile pour des raisons de santé ou de sécurité. En septembre dernier, M. Olivier Richefou, Président du Conseil Départemental nous a annoncé la probabilité de sa fermeture. Une disparition inacceptable qui serait vécue comme un véritable traumatisme par les Oisseliens. Je lui ai fait part de mon total désaccord. C'est pourquoi j'ai demandé à M. Richefou une rencontre en présence de Mme Arth, directrice de l'établissement, du conseil d'administration et des agents pour qu'il nous apporte des précisions sur les propos tenus et les nombreuses annonces de presse parues depuis quelques mois qui ont inquiété nos concitoyens. M. Richefou s'est montré rassurant en nous précisant qu'il n'était pas question de fermer la maison de retraite de Oisseau. Il nous fait savoir, que nous devons travailler dans le sens d'une nouvelle réorganisation avec les établissements d'Ambrières-les-Vallées et de Chantrigné, en mettant à l'étude des pistes de réflexion dans une stratégie commune pour l'avenir de la résidence la Colmont. Ce travail sera mis en place dès le début d'année 2017 en souhaitant aboutir sur un résultat des plus acceptables pour notre EHPAD.

Il me reste au nom du Conseil Municipal à vous souhaiter tous nos vœux de santé, bonheur et réussite.

Très belle année 2017 à chacune et chacun de vous !

Stéphane MANCEAU

Zoom sur les travaux

Effacement des réseaux

Dans le cadre du programme d'effacement des réseaux, une nouvelle tranche est mise en exécution depuis décembre 2016. Elle vient dans la continuité des aménagements déjà réalisés rue Ambroise de Loré.

Ces travaux incluent les réseaux d'électricité et de télécommunication ainsi que l'éclairage public lié à l'effacement entre le Multiservices et le transformateur proche de la propriété de M. et Mme Bessière Jean-Marc.

Coût 164 000 € TTC. La prise en charge du SDEGM est de 70 685 €. Participation communale de 93 315 €.

Une aire de stationnement de 17 places près du Multiservices

Les travaux d'enrobé réalisés par l'entreprise Legros Aménagement Travaux Publics d'Ernée s'élèvent à

22 220,65 € TTC. L'éclairage public a été pris en compte avec deux lampadaires pour 9 102,19 euros TTC.

La remise en état des têtes de murs de chaque côté du parking a été effectuée par l'entreprise de maçonnerie Jupin pour un montant TTC de 4 016,40 €.

Parking de la salle du Bignon

C'était devenu indispensable. Il a été réclamé par une association, le parking de la salle du Bignon a été agrandi de 94 m². L'ensemble d'une surface de stationnement de 558 m² a été recouvert d'un bicouche gravillonné par l'entreprise Ernéenne L'ATP pour un montant de 9 651,50 € TTC.

Des aménagements au terrain des sports

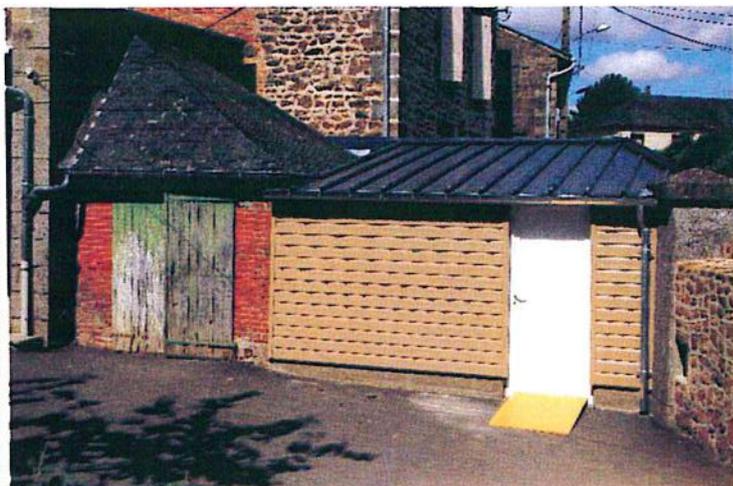
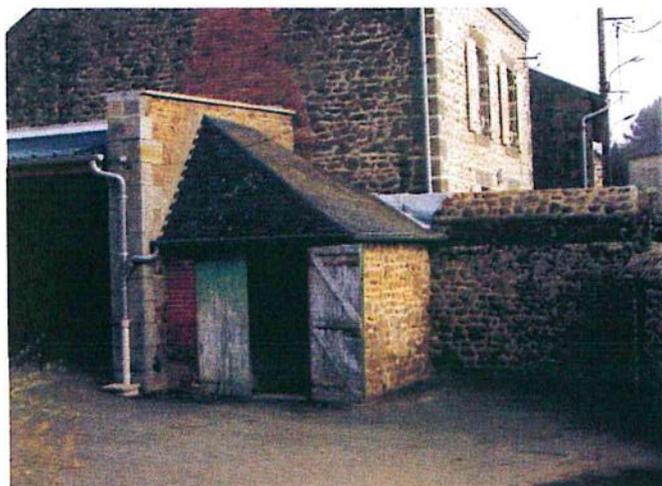
Vestiaires de l'ASO : Six portes en acier galvanisé avec isolation intérieure ont été installées par les bénévoles de l'association sportive. La fourniture a été effectuée par la commune pour un montant TTC de 3 657,60 €.

Buvette : Une alimentation eau et électricité enterrée partant de la buvette à l'entrée du terrain des sports, jusqu'au second terrain de football a été réalisée l'été dernier par les entreprises Ridereau terrassement et Aqua Energie Nicolas Laféac. Ridereau TP, 1 967,64 € TTC - Aqua Energie, 2 276,70 € TTC.

Parking : Après l'installation du point propreté des conteneurs semi-enterrés, le terrassement de l'espace vert rogné par cette mise en place a été nivelé. Nous en avons profité pour que la totalité du parking soit recouverte d'une couche de pierres. Les travaux ont été effectués par l'entreprise Ridereau TP pour 1 569,68 € TTC.



L'été à l'école Joseph Ernault, une période propice aux travaux



En juillet dernier, l'entreprise de charpente Didier Gautier a réalisé dans la cour de l'école un local en ossature bois dans le prolongement du préau. Il est destiné au rangement des trottinettes, cerceaux, ballons, etc... Montant TTC 2 514,37 €.

103 reprises de concessions abandonnées dans le cimetière

Pour des raisons tenant au bon ordre du cimetière, le conseil municipal a décidé d'engager une procédure administrative de reprise de ces concessions comme la loi l'indique.

Face au défi du temps, les emplacements et monuments édifiés sur les sépultures se sont dégradés peu à peu. Certains, en l'absence de tout entretien, présentaient un danger pour la sécurité ou l'intégrité des tombes voisines.



Près d'une centaine de ces sépultures ont fait l'objet d'une procédure de constatation de l'état d'abandon. Un travail de longue haleine qui s'est étalé sur plusieurs années. Il s'agissait de relever quelles étaient les tombes qui n'étaient plus du tout entretenues et de retrouver les familles. C'est à la fois un travail de généalogiste et d'enquêteur. La procédure administrative est conséquente, elle dure au moins trois ans.

Démantèlement des tombes

La première phase a consisté à établir un procès-verbal de constat d'abandon des concessions supposées abandonnées. L'information par affichage sur piquet a été mise en place sur les concessions susceptibles d'être reprises, pour

informer les familles directement sur le site. Plusieurs conditions étaient réunies pour les reprendre : Aucune inhumation ne devait y avoir été effectuée depuis au moins 30 ans et elles devaient être en état d'abandon. Les travaux confiés à l'entreprise Mélanger consistaient à déposer les monuments, (certains dangereux), les croix et entourages et à niveler les emplacements. **Cout des travaux : 6 072 €.**

Le but est atteint

Le terrain multisports est installé dans toutes ses formes

Un pôle d'animation pour la pratique du foot, du basket, du hand, du volley en toute liberté, telles sont les possibilités offertes par cette structure métallique installée derrière la mairie.

C'est un mini stade aux angles arrondis, attractif, convivial et polyvalent, un lieu idéal pour les ados, qui répond aux contraintes d'aménagement en site rural ou urbain.

Ce terrain multisports est dédié aux jeunes, aux associations, aux écoles, aux manifestations communales, et à l'ensemble des habitants. Petits, ados et parents pourront jouer ensemble.



Bien évidemment, nous invitons les utilisateurs à respecter les règles d'utilisation et au bon usage d'un équipement essentiellement dédié à la jeunesse.

La structure sportive est équipée d'un passage oscillant pour personne à mobilité réduite (PMR).

Souhaitons que cet équipement particulièrement fonctionnel saura jouer au mieux son rôle dans le cadre d'une animation sportive qui a bien sa place dans la vie communale locale.

Ce lieu de rencontres, d'échanges et de convivialité a été réalisé par la société Camma Sports et jeux de Plélan-de-Grand (35) pour un montant de 27 970 euros HT.

Accueil de loisirs : l'album des vacances 2016

Les moments forts de l'accueil de loisirs

Les vacances sont terminées mais les souvenirs qu'elles ont laissés resteront longtemps gravés dans les mémoires des jeunes Oisseliens qui ont fréquenté à l'Îlot Z'Enfants.

C'est un casse-tête pour nombre de parents qui travaillent : comment occuper ses enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires ? L'accueil de loisirs semble tout indiqué avec ses activités variées et des animateurs à l'écoute des jeunes. Alors,, on y va ou pas ?

Retour sur les expériences que les enfants ont menées avec " Nos animaux rigolos ", (février) - " Le Palais de la Gourmandise " (avril) - " Le cirque " (juillet) - et " L'école de Poudlard.... " (octobre).

Cette année, 75 enfants répartis dans 52 familles ont fréquenté le centre qui prend ses quartiers à l'Îlot Z'Enfants. Une variété d'activités partagées entre les sorties à la piscine à Gorrion, des découvertes multiples et en tout genre, des jeux à profusion, de la musique joyeuse et chantée, un grand jeu sur l'Union Européenne, la visite du site Echologia à Louverné, une expérimentation avec l'accrobranche et tant d'autres activités.

La preuve en images :

☞ Animation mosaïque de fleurs



☞ Tir à l'arc site Echologia



☞ Visite du site lactopole à Laval



☞ Visite d'un zoo



Stop au gaspillage alimentaire ! les élèves de Joseph Ernault bons élèves.

Animations Bobo planète pour les enfants de CE1 et CE2

" Il était une fois la planète Terre qui avait tellement bobo qu'elle en avait chaud... On l'appela Bobo Planète ". Marika Latzko, animatrice de l'association " Bobo planète ", est venue expliquer à la quarantaine d'élèves des classes de CE1 et CE2, de l'école Joseph Ernault, les problèmes du réchauffement climatique et pourquoi il ne faut pas gaspiller les aliments.



« Les objectifs de cette animation sont d'éveiller les élèves à la diversité alimentaire, de les éduquer au respect humain, de faire preuve de solidarité avec les plus démunis et de les sensibiliser aux conséquences climatiques liées au gaspillage des matières premières et de l'énergie ». L'explication peut paraître complexe pour les tout-petits mais la pédagogie et la conviction de l'animatrice ne laissent pas les enfants

insensibles. Leur émotion est palpable et le désir de comprendre et d'agir est immédiat. « Ce midi, avez-vous mangé tout votre pain lors de votre repas ? », interroge Marika Latzko. Non, pour certains. « Pourtant, le boulanger a du le travailler et le cuire. Il a utilisé de l'électricité. C'est déjà beaucoup de travail avant d'arriver dans votre assiette. Alors, jeter de la nourriture à la poubelle c'est aussi jeter de l'argent. Quand on gaspille le pain, on pollue la terre ».

Mettre la poubelle au régime !

Avec l'approche visuelle, ludique et tactile des aliments, le regard sur l'origine des denrées ou l'importance du

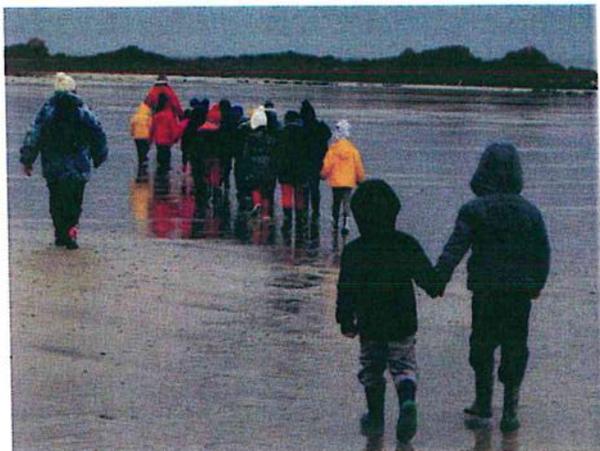


« bien manger » pour « bien grandir », Marika Latzko, avec ses animations interactives captent l'attention des élèves. « Comment doit-on faire pour ne pas jeter ? », questionne une jeune élève. L'animatrice dévoile une poubelle noire, « Woups », la mascotte. « La poubelle que vous avez chez vous, elle ressemble à celle-ci, mettez-la au régime pour qu'elle maigrisse ». Comment ? « Il faut trier et ne pas gaspiller les aliments, d'où l'importance d'éduquer les plus jeunes pour élever les grands afin qu'ils changent leurs habitudes ! C'est un enjeu majeur pour la planète », insiste Marika Latzko.

Vous le saviez ? Chaque français jette en moyenne 20 kg d'aliments par an à la poubelle dont 7 kg encore emballés et 13 kg de restes de repas.

Le gaspillage alimentaire c'est quoi ? Le terme désigne tous les aliments qui auraient pu être consommés et sont finalement jetés ou perdus de la production à la consommation. Cela va donc de la destruction d'un surplus de récolte au plat que l'on ne termine pas.

Les élèves de l'école Joseph Ernault ont découvert la mer



Du lundi 7 au jeudi 10 mars, une trentaine d'enfants des classes de CP, grande section de maternelle et CE1 se sont rendus en classe de mer à Primel-Trégastel dans le Finistère (29).

Les enfants ont pu observer la laisse de mer, visiter le port et le vivier et pratiquer la pêche à pied dans les rochers et sur la plage.

Malgré les coups de vent, les élèves ont bravé la tempête. Les balades quotidiennes sur le littoral ont permis à nos petits Oisseliens de découvrir les galets, les oiseaux marins, les tourteaux, bigorneaux, avec de riches souvenirs...

La participation de la commune a été de 50 € par enfant.

Tous en scène ... La fête de l'école... une fête réussie !

La fête de l'école Joseph Ernault s'est déroulée le 18 juin dernier. Les enfants, leurs familles et amis, venus en nombre, sont repartis ravis !



Mélanie Romagné, présidente de l'APE

Mélanie Romagné est la nouvelle présidente au bureau de l'Association des Parents d'Elèves.

Le bureau est désormais composé de Mathilde Hedan, vice-présidente; Stéphanie le Maître, secrétaire; Marie Bouvier, secrétaire-adjointe; Nelly Betton, trésorière.



Bibliothèque... l'amour du livre, l'envie de lire

Environ **4 500 documents disponibles** : romans, documentaires, magazines pour adultes et enfants ; des animations proposées par les bénévoles : **séances Bébés lecteurs** (2 fois par trimestre), **accueils de classes** (1 fois par mois et par classe), **visites à l'HEPAD** (2 fois par trimestre) ; des **expositions**. Voilà ce qui est proposé à la bibliothèque.

Alors n'hésitez pas à nous rendre visite même si vous n'avez pas l'habitude de lire.

Premiers romans 2016. Une quinzaine de personnes était présente à la présentation de la sélection 2016 par 2 bénévoles de l'association « Lecture en Tête » le mardi 19 janvier.

2 expositions et 2 animations proposées en 2016 à la bibliothèque

🌟 **Le Désert** (du 1^{er} mars au 31 mai)

Spectacle « Le Ramadan de l'Ogre »

Le mercredi 30 mars, à la salle des fêtes, une soixantaine d'enfants ont écouté la conteuse Nezha Lakhal-Chevé et goûté une **harira**, soupe marocaine.

Des élèves de l'Ecole de musique du Bocage mayennais ont interprété 3 morceaux d'*Ali Baba et les 40 voleurs*.

La bibliothèque propose de nombreuses animations comme des rencontres avec des auteurs.



🌟 **Le Petit Chaperon rouge** (du 5 octobre au 3 décembre) Spectacle/Théâtre de marionnettes « Le Petit Chaperon rouge »



Le jeudi 27 octobre, salle du Bignon, 80 personnes (adultes et enfants) ont assisté à ce spectacle monté et interprété par Isabelle Fougeray, bibliothécaire à la médiathèque de Gorron, aidée de Chantal, bénévole à la bibliothèque et de 2 jeunes lectrices : Clara et Lou-Anne.

A venir

🌟 **Le mardi 24 janvier 2017, 20 h 00, à la Médiathèque d'Ambrières-les-Vallées, aura lieu la présentation de la sélection des « Premiers Romans » 2017.** Un covoiturage est prévu au départ de la bibliothèque à 19 h 30. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous renseigner voire même vous inscrire auprès des bénévoles.

🌟 **Exposition printemps 2017 « Les jouets »**

Nous sommes à la recherche de jouets anciens pour début avril...

🌟 **Rendez vous le 01 mars avec Pierre Guichewey**

Horaires d'ouverture : Mercredi : 10h30-12h30 ; Vendredi : 15h45-18h30 ; 1^{er} samedi du mois : 10h30-11h30. ☎ 02 43 03 41 84

Environnement

Une balade naturelle qui montre sa vraie nature

Pour un plaisir simple, agréable et tonique, un nouveau sentier de balade relie aujourd'hui le jardin du presbytère à la salle du Bignon.

Situé sur un terrain appartenant à la commune, il rejoint le chemin existant qui conduit les randonneurs vers la rivière la Colmont et le sentier du Vallon. Un aménagement réalisé cet été avec le soutien des élus.



Il n'y a pas si longtemps encore, de magnifiques arbres existaient en cet endroit. Aujourd'hui vous ne les verrez plus, ils ont disparu du paysage ! Il y avait un réel potentiel à développer un chemin de balade qui nous fait découvrir de magnifiques paysages sur la vallée de la Colmont. Avant d'ouvrir le passage aux piétons, Pascal Jupin, artisan maçon a remonté ces vieux murs qui au gré de quatre siècles d'existence étaient en partie écroulés. (5 829 € TTC)

Pour baliser le sentier, une clôture de barbelés sur quatre niveaux a été installée. Les agents communaux et des élus ont par la suite nivelé et engazonné la voie verte pour la rendre agréable à la marche et carrossable aux poussettes des enfants.

A découvrir: Au départ de la place Fernand Moisson, le tracé emprunte le jardin du presbytère (sur la gauche du bâtiment), passe à côté d'une prairie et relie la salle du Bignon. De là, vous longez la haie située au bas de l'espace vert pour ressortir juste en face, dans la brèche de sapin aménagée pour le confort de la balade. Ce tracé champêtre est excellent pour s'oxygéner et nous invite à goûter le plaisir de la nature. Il permet également après une courte sortie, de revenir par la ruelle du Bignon, directement à la place de l'église.

Envie de le découvrir ? A vos chaussures...



Ha, ces nids de poule ! Le chemin de Quincampoix en état de marche



Régulièrement, une équipe de bénévoles participe à la remise en état du chemin de Quincampoix. Reboucher les nids de poule qui se creusent toujours, et compacter le terrain. L'équipe procède aussi à l'enlèvement des objets récupérés dans les fossés ou taillis. Son inventaire n'offre pas, tant s'en faut, la même poésie que celle de Jacques Prévert. Canettes et bouteilles....

Fidèles au poste : Michel Chardron, Bernard Brault, Daniel Bourneuf, Daniel Chaux, Daniel Besneux avec la participation de Thierry Ridereau.

Les bénévoles au service de l'embellissement paysager

Un travail collectif au service de l'entretien et de l'embellissement a été renouvelé en juin dernier, à l'entrée de l'agglomération.



Bertrand Moisson, Victor Lebossé, Daniel Bourneuf, Michel Chardon, Jacqueline Coignard, Claudette Pousset, Madeleine Landemaine et Bernard Brault participaient à l'entretien de cette haie paysagère aux côtés de Corentin Rocton, en contrat avenir et Thierry Ridereau, agent communal.

Le travail réalisé par ces bénévoles est l'équivalent d'une soixantaine d'heures de travail effectuées sur le terrain pour arracher les herbes indésirables, à biner et ratisser les massifs. Pour éviter une évaporation trop rapide du sol, du chanvre et des coques de cacao ont été étalés pour pailler le pied des plantations.

Merci à ce bénévolat vivace et durable par son implication et son savoir-faire !

Six points de propreté : Faire le bon geste

Depuis la mise en place des conteneurs semi enterrés, les Oisseliens se sont montrés respectueux de ces emplacements

Pour rappel : Vous pouvez déposer vos sacs poubelles ou votre tri dans ces 6 points : Terrain des sports (route de Châtillon), lotissement des Cerisiers, salle des fêtes, route de Mayenne, Chain et derrière l'église.



→ A ne pas faire !

Les dépôts au pied des conteneurs ou dans la nature sont considérés comme des dépôts sauvages qui sont strictement interdits et passibles de poursuites et de pénalités (jusqu'à 1500 € d'amende).

En outre, au-delà des multiples nuisances (visuelles, olfactives, impacts sur la salubrité publique) engendrées et de l'atteinte portée à l'environnement, ces actes délictueux représentent un coût supplémentaire pour la collectivité qui doit organiser l'enlèvement des déchets et le nettoyage des sites.



Dépôt au pied des conteneurs



Dépôt dans la nature

→ **Astuce :** Contacter le service déchets, pour obtenir **gratuitement** un sac de pré collecte. Celui-ci vous permettra d'amener vos déchets recyclables (bouteilles en verre, papiers...) aux conteneurs de tri.

**Horaires déchetterie : Lundi : 10h – 12h ; Mercredi : 10h – 12h
Samedi : 10h – 12h et 14h – 17h**

Le SIAEP de Colmont Mayenne et Varenne vous informe...

Le secrétariat du SIAEP de Colmont, Mayenne et Varenne a été transféré dans les locaux de la Mairie d'Ambrières les Vallées en novembre 2016.

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants : lundi de 14 h à 17 h - mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (Possibilité de rendez-vous le lundi matin).

Le numéro de téléphone reste inchangé : 02 43 08 27 04

Service Eau Potable



Pour l'ensemble de vos démarches (abonnement, résiliation, demande de branchement, etc.), vous êtes invités à contacter la société **STGS** au numéro suivant : **09 69 32 69 33 (appel non surtaxé)**.

STGS se tient à votre disposition du lundi au vendredi de 8h à 18h.

En cas d'urgence, il convient de composer ce même numéro ouvert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Comme à l'habitude, des permanences clientèle sont organisées au moment de la facturation, en janvier et juillet. A partir de

janvier 2017, elles auront lieu à la Mairie d'Ambrières les Vallées.

5 dates ont été fixées en janvier : mercredi 11 – vendredi 13 - lundi 23 (après-midi) - mercredi 25 - vendredi 27, aux mêmes horaires que ceux d'ouverture au public.

Service Assainissement Non Collectif



La réhabilitation de certaines installations peut permettre l'attribution d'une aide financière de l'agence de l'Eau. Cette subvention a été portée à 60 % à compter du 1er janvier 2016. Sont concernées les installations existantes diagnostiquées par le SPANC comme présentant des risques sanitaires ou/et environnementaux.

L'enveloppe financière affectée à la subvention étant limitée, les

dossiers doivent être constitués au plus vite, les demandes étant traitées dans l'ordre de réception des dossiers.

Les renseignements peuvent être obtenus auprès du SIAEP au 02 43 08 27 04.

Le syndicat propose des vidanges groupées des installations d'assainissement non collectif à toutes les personnes résidant sur son territoire, par un marché signé avec l'entreprise **LEVRARD Assainissement**.

- Coût du 01/07/2016 au 30/06/2017 : 173,70 € TTC

- Renseignements et inscriptions au 02 43 08 27 04



Selon l'article 15 de l'arrêté du 7 septembre 2009, les installations d'assainissement non collectif sont entretenues régulièrement par le propriétaire et vidangées par des personnes agréées par le préfet de manière à assurer :

- leur bon fonctionnement et leur bon état, notamment celui des dispositifs de ventilation et, dans le cas où la filière le prévoit, des dispositifs de dégraissage.
- le bon écoulement et la bonne distribution des eaux usées prétraitées jusqu'au dispositif de traitement.
- l'accumulation normale des boues et des flottants et leur évacuation.

Les installations doivent être vérifiées et entretenues aussi souvent que nécessaire.

La périodicité de vidange de la fosse toutes eaux doit être adaptée en fonction de la hauteur des boues, qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile, soit environ tous les 4 ans.



Soyez vigilant en ce qui concerne des propositions de vidanges réalisées par des personnes non-agrées comme il en existe sur le territoire (vidangeurs occasionnels mais ne possédant pas d'agrément et ne respectant pas la réglementation en matière d'épandage).

Informations pratiques

CCAS : 90 convives de plus de 70 ans réunis

De jolies tables, un petit air d'accordéon avec Roland Hallier, des chants, un bon menu, voilà la recette d'un repas des aînés tel que Georges Bellier bénévole au CCAS, sait en organiser avec le soutien de la municipalité.



Comme le veut la tradition, 90 Oisseliens âgés de plus de 70 ans, se sont retrouvés à la salle des fêtes le mercredi 14 septembre pour un moment festif. Des retrouvailles qui donnent à chacun l'occasion d'échanger et de prendre des nouvelles de personnes que l'on n'a pas l'occasion de côtoyer régulièrement.

Le maire, Stéphane Manceau, les membres du CCAS et les élus ont accueilli les convives. Stéphane Manceau a profité de cet instant pour présenter les nouveaux adhérents au club des 70 ans ; Yvette Savary, Marie-Claire Trohel, André Pont, Claudette Pousset, Patricia Goujon De Beauvievier, Jean-Pierre et Denise Bazin.

Le premier magistrat dans son mot d'accueil a salué le couple Phelipot, Eugène né le 29 septembre 1924 et Denise le 22 septembre

1924 ; Auguste Launay le 1er février 1918 et Marie-Josèphe Guyard le 8 avril 1921, doyens de la commune.

Le Docteur Olympe Véron spécialiste du sommeil s'installe à Oisseau



Olympe Véron, bien que parisienne, connaît très bien notre commune, puisque depuis sa plus tendre enfance, elle venait en vacances à Oisseau chez Marie-Andrée Bertin, sa grand-mère. Mariée (à Oisseau en 2008), c'est maintenant au tour de ses trois enfants de 6, 5 et 2 ans, de venir profiter du charme de la Mayenne pendant les vacances.

Le Dr Olympe Véron exerce sa profession depuis 2009 : d'abord à l'hôpital pendant trois ans comme chef de clinique au Centre de sommeil - centre de référence pour les hypersomnies rares de l'Hôtel Dieu de Paris avec le Professeur Damien Léger ; et depuis quatre ans, elle est installée en libéral

à Paris et a gardé une journée de consultations hospitalières tous les 15 jours.

Depuis novembre 2016, le Docteur Olympe Véron vous accueille dans son cabinet situé à proximité du cabinet des infirmières, place Fernand Moisson. Elle débute son activité par la prise en charge de l'apnée du sommeil, pathologie dont les conséquences accidentelles (dues à la somnolence) et cardio-vasculaires (infarctus, AVC) sont potentiellement graves puis envisage de créer des groupes de prise en charge de l'insomnie. Elle aimerait également proposer de l'aide aux parents dont les jeunes enfants dorment mal.

Consultations sur rendez-vous au secrétariat 01 45 49 07 15.

Corentin Rocton en contrat avenir pour trois ans



Corentin a été recruté par la commune de Oisseau depuis juin 2016 pour un contrat avenir de 3 ans, à raison de 28 heures par semaine. Originaire de Moulay, Corentin 19 ans, se passionne pour les courses automobiles et les travaux en extérieurs.

" J'aime les nouvelles technologies (high-tech) ". Corentin a été élève à la Chauvinière à Pré-en-Pail. Ses compétences, les plantations de fleurs, d'arbustes et d'arbres. **" J'ai le niveau CAPA 2 travaux paysagers "**. Son expérience professionnelle l'a conduit à être agent de montage camping-cars, agent de production chez MP2PLV à Martigné-sur-Mayenne et agent de production chez Lyreco à Villaines-la-Juhel. Horticulteur et paysagiste au centre technique et CAT à Mayenne, mécanicien automobile chez Fiat et Horticulteur chez Mauger-Hay, Corentin s'est très vite intégré

dans ses nouvelles fonctions. **" J'ai trouvé un excellent accueil auprès des Oisseliens "**.

Changement au Conseil Municipal

Suite à la démission de Christine Gohier pour raisons personnelles, Dominique Bouriaud la remplacera.

Le silo de stockage de céréales en service a été inauguré

700 000 euros investis par la CAM

Mardi 19 juillet, la coopérative des agriculteurs de la Mayenne (Cam) inaugurerait un nouveau silo de stockage situé dans la zone artisanale des Trois-Coins. En présence de Stéphane Manceau, maire, des élus et des



adhérents du secteur, tous étaient conviés à découvrir ce nouvel outil qui comprend un immense hangar de stockage de 1 000 m², avec ventilation au sol. La capacité de réserve est de 4 000 tonnes. Ce site permet une collecte de proximité qui répond à la rapidité des chantiers et aux règles de sécurité.

La Cam projette d'installer un magasin pour l'été 2018. " **Le secteur agricole vit un contexte difficile, les adhérents en premier sont touchés et la coopérative n'est pas épargnée** ". En attendant l'implantation du magasin, la Cam poursuivra à maintenir un service de proximité dans son site actuel, rue Ambroise de Loré.

Daniel Quinton, délégué technico-commercial à la Coopérative agricole de la Mayenne (Cam) d'Oisseau; Miguel Barré, vendeur, conseiller agricole et responsable de la collecte locale; Hervé Scoarnec, directeur départemental et Nicolas Désert, responsable développement terrain de la Mayenne.

La commune de Oisseau a participé à la viabilisation du site de la CAM dans la zone des Trois-Coins:
Total de la prise en charge de la collectivité, 10 552,29 € TTC.

Respecter la limite de vitesse: La Croix-Couverte est à 70 km/h

La vitesse peut être l'enfer au quotidien. Infernal pour ceux qui la vive tous les jours, surtout quand les habitations bordent l'asphalte.

Lorsque les voitures roulent à toute allure, c'est dangereux et pénible.

Depuis le 1er octobre, une nouvelle signalisation oblige les automobilistes à lever le pied avec l'interdiction de doubler, au lieu-dit de la Croix-Couverte, route de Mayenne. Malgré cela, trop d'incivilités sont encore enregistrées aujourd'hui.

Le dépassement de la vitesse maximale autorisée est quant à lui le résultat d'une mesure, à la jumelle ou au radar. Il est également admis que la vitesse puisse être simplement « estimée » par les gendarmes dans certaines conditions.



Aux urnes Oisseliens : Rendez-Vous à la salle des fêtes

Présidentielle : Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

Législatives : Le premier tour des élections législatives aura lieu le dimanche 11 juin et le second tour le dimanche 18 juin 2017. Elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.



Carte d'identité obligatoire



Toujours disponible les pompiers

Sainte Barbe des trois Collines... Les pompiers à l'honneur



Samedi 3 décembre, les pompiers des Trois Collines se sont mis sur leur 31 pour fêter la traditionnelle sainte-barbe. Une bonne occasion pour promouvoir sept soldats du feu et mettre à l'honneur l'adjudant-chef Thierry Ridereau pour 25 ans de services.

Ce rendez-vous annuel vient ponctuer l'année finissante dans un rendez-vous fraternel. « **Nous pouvons considérer après trois années de fonctionnement que le centre d'intervention et de secours (CIS) des Trois Collines est en pleine capacité de travail** », indiquait le lieutenant Matthias Chardron, chef du centre. « **Pendant l'année 2016, nous sommes intervenus 155 fois dans 19 communes, principalement à Saint-Georges-Buttavent, Chatillon-sur-Colmont, Oisseau et Mayenne** ». Les interventions se répartissent pour une centaine de secours à personne (64,5 %) ; 23 accidents de la circulation (14,8 %) ; 25 déclenchements pour incendie (16,1 %) ; 3 pour des secours divers (3 %) et 4 soit (2,6 %) pour des missions sans actions ! « **Cette année les 41 pompiers ont donné 94 000 heures de disponibilités pour armer les véhicules et effectuer 900 heures d'interventions** ».

Thierry Ridereau promu adjudant-chef a reçu la médaille de vermeil pour 25 ans de service.

Mutations et recrutement pour 2018

« **Le personnel du centre a été renforcé par la réintégration du caporal Pascal Ridereau et la double affectation du sapeur Anne Nole affecté au CSP Mayenne et résidente à Oisseau** ». Le centre de secours des Trois Collines va recruter des pompiers pour 2018. « **L'objectif est de ne pas avoir un trop grand écart entre les dernières recrues, ce qui pourrait être préjudiciable à long terme** ». Le maire de Oisseau a dénoncé la double participation financière de sa commune pour les centres de Mayenne et des trois Collines. « **Ce n'est pas admissible. Nous nous sommes pourtant engagés au rassemblement des pompiers aux Trois Collines avec une participation de 40 000,00 € avec Sainte-Georges-Buttavent et Châtillon-sur-Colmont** ».



21 anciens pompiers ont reçu une distinction nationale, dont quatre Oisseliens. Le caporal Gilbert Gournay (21 ans). Le lieutenant Michel Chardron (36 ans de service); Le caporal-chef, Daniel Besneux (24 ans) et Le caporal-chef, Daniel Chalaux (21 ans).

Chantier argent de poche à l'école Joseph Ernault

Labyrinthe, marelle, espace jeu de ballon:

Depuis plusieurs années, la commune met en place l'opération « Argent de poche » pendant les grandes vacances. Il s'agit d'offrir à de jeunes adultes la possibilité d'effectuer des petits chantiers de proximité visant à l'amélioration de l'espace public.



Du 18 au 22 juillet, Céline Rebuffé, Marine Cloteau, Jérémy Caron et Edouard Wotawa ont participé au chantier argent de poche proposé par la commune.

Encadrés par Thierry Ridereau, agent de la commune et d'un élu, ils ont commencé par effectuer le déblaiement et le ménage dans le sous-sol de la mairie.

Les autres jours de la semaine, leur emploi du temps a consisté aux tracés et aux peintures des jeux dans la cour de l'école.

Ce dispositif donne la possibilité aux jeunes de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité (en 1/2 journée) et de recevoir en contrepartie une

indemnisation (dans la limite de 15 € par jour et par jeune). Soit une enveloppe de 75 €.



Attention au démarchage à domicile !

En ce moment, tout le monde parle environnement, normes, transition énergétique. Ce discours de fond rend audible celui d'entreprises peu scrupuleuses. Elles démarchent directement à domicile, soit lorsque qu'une personne vous contacte par téléphone ou se déplace à votre domicile pour vous proposer un achat, une location, une vente de produits et services divers.

Ça sonne à votre porte. C'est un commercial, du genre zélé. Il vous explique que vous n'avez sans doute pas fait le diagnostic énergétique de votre domicile. Il prétend être mandaté par une agence de l'énergie ou par tout autre organisme à la consonance flatteuse. **Il vient même parfois soi-disant de la part de la commune.** Vos combles sont-ils bien isolés ? Avez-vous vérifié s'il n'y avait pas de termites ?.... De toute façon, c'est obligatoire argumente-t-il. Tout le monde parle de transition, de réduction des coûts, de normes, des crédits d'impôts... Alors vous n'êtes pas forcément surpris. Le commercial vous fait en plus une sacrée fleur : gratuit, le bilan. Avec ça, il vous évite une amende, assure-t-il. Ou un « rattrapage fiscal ».

Soyez vigilants ! La commune de Oisseau attire l'attention des habitants sur le fait qu'elle ne missionne aucun agent pour réaliser des démarchages à domicile, quels qu'ils soient et de toute nature que ce soit.

Des sanctions à venir pour chiens et chats errants !



Ca suffit ! Les chiens abandonnés, livrés à leur seul instinct sont bien sûr en état de divagation. En outre, tout chien qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance de plus de 100 mètres, qui n'est plus sous la surveillance effective de celui-ci ou se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel est aussi en divagation.

Donc, si leur propriétaire les laisse se balader librement dans le village sans surveillance et hors de sa vue, il est hors la loi.

Devant la récurrence des divagations de chiens et de chats errants, le conseil municipal va réfléchir à la mise en place d'une réglementation avec redevance.

Enquête desserte en gaz liquéfié

Le Président du Syndicat Départemental pour l'Électricité et de Gaz de la Mayenne (SDEGM), établissement public de coopération intercommunale et le Maire de votre commune, propriétaires des réseaux du service public d'électricité et de gaz, souhaitent recenser les besoins en desserte de réseaux de gaz naturel ou de gaz propane du territoire communal, en vue d'étudier la possibilité de créer un réseau public de distribution.

Pour ce faire, nous vous proposons de répondre anonymement à l'enquête ci-après sur papier libre puis de bien vouloir la déposer dans la boîte à lettres de votre mairie sous quinzaine.

Je suis détenteur d'une citerne de gaz liquéfié propane

Oui Non

Nom de la **commune** et de la **rue** où se situe ma citerne :

.....

Je suis :

En maison individuelle

Collectif

Une entreprise industrielle

Ma consommation annuelle :

Une entreprise tertiaire

Ma consommation annuelle :

Modèle



Donnez son sang peut sauver des vies !

Chacun peut être acteur du don de sang en sensibilisant son entourage et en incitant ses proches à donner leur sang.

Aujourd'hui, nous partageons notre voiture, notre appartement, nos photos *via* les réseaux sociaux... Pourquoi ne partagerions-nous pas notre pouvoir en donnant notre sang ?

Vous avez 18 ans, vous êtes majeur(e), vous avez le droit de voter, passer votre permis de conduire, vous êtes libre de faire vos premiers choix, vous pouvez aussi sauver des vies en venant offrir votre sang. De nombreux points de collectes sont à votre disposition, vous pouvez les retrouver en téléchargeant l'application -Don de Sang- sur votre mobile

Une équipe de médecins et d'infirmier(e)s, accompagnée de volontaires d'Ambrières-les-Vallées sera très heureuse de vous accueillir lors des prochaines collectes qui auront lieu en 2017.

Mardi 07 février

Jeudi 06 avril

Mardi 04 juillet

Mardi 05 septembre

Jeudi 09 novembre

Se munir de sa carte d'identité

La maison du don, une autre alternative pour donner.

Sur Rendez-vous : Tel: 02 43 66 90 00 du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00.

« La santé publique n'est pas une marchandise »

AUDACE53 est une association d'usagers, indépendante de tout parti politique et de toute organisation syndicale, qui a été créée à Mayenne par 35 citoyens le 16 septembre 2016 à la suite du mouvement engagé au printemps par les personnels de l'hôpital de Mayenne, après l'annonce de la fermeture de 46 lits d'ici 2018, et la suppression d'emplois de soignants.

Le Centre Hospitalier du Nord-Mayenne (CHNM) est pourtant un hôpital neuf, bien équipé, où travaillent un personnel soignant et des médecins réputés ; un hôpital qui concerne un bassin de population de 100 000 personnes, et qui voit son activité augmenter régulièrement chaque année (de 5 % à 2,8% ces 3 dernières années). Mais en raison des règles complexes de financement par la sécurité sociale, son budget baisse, ce qui amène la direction à fermer des lits et à supprimer des emplois pour tenter d'équilibrer son budget. Cela risque, à terme, de provoquer la fermeture de services et de transformer le centre hospitalier en hôpital local. Ce n'est pas admissible. AUDACE53 s'inquiète également de la présence et de l'organisation du système de santé publique dans le nord du département, en voie de désertification médicale.



Une centaine de personnes étaient présentes à la salle des fêtes au débat organisé par Audace53 le mardi 13 décembre .

Les EHPAD ferment...

Enfin, la menace qui pèse sur les EHPAD interroge quant à l'avenir d'un secteur géographique qui vieillit et dont la population âgée devrait accepter de se voir déraciner loin de chez elle. Tout cela n'est guidé que par des règles comptables, au mépris des intérêts de la population.

L'association compte aujourd'hui plus de 1 000 adhérents et mène une campagne de réunions publiques, de conférences qui s'adressent à tous les habitants du nord du département. Elle a organisé, le samedi 26 novembre dernier, une grande manifestation dans les rues de Mayenne qui a réuni près de 1 200 personnes, soignants, élus, usagers, derrière une seule et même banderole : « La santé publique n'est pas une marchandise ».

AUDACE53 intervient auprès de tous les responsables, administratifs ou politiques, pour faire aboutir ses revendications. L'association adhère à la Coordination Nationale de Défense des hôpitaux et maternités de proximité, ce qui lui permet d'être agréée par le ministère de la santé et reconnue comme association représentative des usagers.

Rejoignez l'association ! Vous trouverez tous les renseignements et un bulletin d'adhésion sur son site : www.audace53.fr AUDACE53 est également présente sur Facebook et sur Twitter. Pas de fermetures de lits ni de suppressions de postes à l'hôpital ! Des médecins en campagne ! Des spécialistes en ville !

Des EHPAD pour les personnes âgées, au plus près de chez elles. La santé nous concerne tous. Mêlons-nous de ce qui nous regarde !

Association d'Usagers pour la Défense de l'Hôpital et des services publics

Collecte de pneus agricoles : inscrivez-vous dès maintenant



Le Conseil Départemental de la Mayenne organise une collecte de pneus agricoles en partenariat avec la Communauté de Communes du Bocage Mayennais et la chambre d'agriculture.

Les pré-inscriptions, avec indication du tonnage ou du nombre de pneus à éliminer sont ouvertes auprès de la Chambre d'Agriculture au 02 43 67 37 45. Seuls les pneus de voiture et les pneus agraires sont acceptés, sans jantes et sans corps étrangers. Les pneus de camion sont refusés. Une vérification de la qualité et de la quantité des pneus sera effectuée en amont afin d'éviter toutes erreurs de dépôts.

Ces pneus seront broyés et valorisés par la cimenterie LAFARGE de Saint-Pierre-la-Cour (53). En effet, depuis 2006, cette cimenterie intègre des pneus usés comme combustible en substitution du coke de pétrole.

Les agriculteurs apporteront eux-mêmes leurs pneus sur les sites de collecte. La prochaine est prévue de mars à avril 2017. Pour la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, les pneus seront collectés à la déchèterie de Gorrion sur une plage horaire qui sera définie ultérieurement et en dehors des horaires d'ouverture.

Après participation financière du Conseil Départemental et des intercommunalités, le coût restant à la charge des agriculteurs est de 40 € TTC/tonne.

ANAH : Agence Nationale de l'Habitat



Des aides 2017 pour les travaux de rénovation énergétique des logements des propriétaires privés

En améliorant l'efficacité énergétique de votre logement vous pouvez réaliser des économies sur vos factures d'énergie, améliorer le confort et augmenter la valeur patrimoniale de votre bien.

Des conseils gratuits sont à votre disposition pour vous aider à optimiser vos travaux, connaître les aides disponibles et constituer vos dossiers de financement.

☞ Vous souhaitez **vous renseigner sur les travaux performants**, les nouveaux matériaux, les travaux adaptés à votre logement : contacter l'**Espace Info Energie** au 0810 140 240 (prix d'un appel local).

☞ Vous souhaitez savoir si vous êtes éligibles aux **aides de l'ANAH** ou aux autres primes : contacter **SoliHa 53** au 02.43.91.19.91 du lundi au vendredi.

☞ Vous souhaitez connaître **les aides liées à la rénovation énergétique** : crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro pour les travaux, prêt à taux zéro pour l'achat d'une résidence principale dans l'ancien ; vous souhaitez avoir un **plan de financement** relatif aux travaux ou/et à une accession, gratuit, neutre et complet incluant les aides auxquelles vous pouvez prétendre : contactez l'**Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)** au 02.43.69.57.00 / consulter www.adil53.org

☞ Vous souhaitez un **conseil sur l'intégration de votre projet dans l'environnement** et des conseils gratuits en architecture : contacter le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)** au 02.43.56.41.79

R.A.M DU BOCAGE (Relais Assistantes Maternelles)



Vous êtes parents ou futurs parents...

Vous êtes assistante maternelle ou vous êtes intéressée par le métier...

Vous êtes garde à domicile ou intéressé par le métier...

Contacteur : RAM du Bocage – Communauté de Communes du Bocage Mayennais

1 Grande Rue - 53120 GORRON - ram@cc-bocagemayennais.fr

Stéphanie VANNIER - 02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25

COOPERATIVE JEUNESSE DE SERVICES :

Une entreprise pour et par des jeunes

Vous avez entre 16 et 18 ans, Vous souhaitez vous initier à la création et à la gestion d'entreprise, Vous êtes disponibles l'été prochain ?

Rejoignez la CJS du Bocage Mayennais !

Contact : Mission Emploi – mathieugouirand@cc-bocagemayennais.fr – 02.43.08.47.47



ACCUEIL EMPLOI : 3 antennes aux services des publics en recherche d'emploi

Depuis 2014, la CC du Bocage Mayennais assure une mission d'accueil de premier niveau des demandeurs d'emploi et des personnes s'interrogeant sur leur projet professionnel (orientation, réorientation, formation...).



Assuré sur les trois bassins de vie du territoire, ce service accompagne le public dans :

- La rédaction de CV et de lettre de motivation ;
- Les différentes démarches administratives, notamment l'inscription sur www.pole-emploi.fr ;
- La mise en relation avec les entreprises en recherche de personnels ;
- La relation avec les partenaires de l'emploi et de la formation (Pôle Emploi, Mission locale, Cap Emploi...);

	AMBRIERES-les-VALLEES	GORRON	LANDIVY
Jours d'ouverture	du Lundi au Vendredi	du Lundi au Vendredi	les Jeudis
Horaires	8h30 - 12h 14h - 17h	8h30 - 12h 13h30 - 17h30	13h30 - 17h30
Lieu		Mairie	
Téléphone	02 43 08 01 79	02 43 30 10 58	02 43 05 42 05
E-mail (questions, CV)	mathieugouirand@cc-bocagemayennais.fr		

MAISON DE SANTE : des projets qui se concrétisent



Sur **Oisseau**, le choix s'est porté sur la reconfiguration d'un immeuble acquis par la commune : médecin et infirmières vont s'y installer en plein centre bourg.

Pour mémoire, les Maisons de Santé sont conçues pour faciliter le travail en commun, une manière d'exercer recherchée par les jeunes professionnels. Elles sont donc plus attractives dans l'objectif d'attirer les nouveaux praticiens dont le territoire a besoin.

La Communauté de Communes quant à elle, porte les projets immobiliers et sollicite les subventions (de l'Etat et de la Région principalement). Elle intervient dès lors que les professionnels locaux et la municipalité du lieu de

construction se sont mis d'accord sur le site d'implantation. Chacun signe ensuite un engagement.

Les communes mettent à disposition de la CCBM l'assiette foncière des futures constructions.

Enfin, pour éviter la concurrence entre les sites, les loyers versés par les professionnels seront identiques quelle que soit la Maison de santé ou le satellite considéré, à savoir 8 € TTC par mètre carré.

SCOT – PLUi : Quel projet pour le territoire ?



La Communauté de Communes s'est engagée dans l'élaboration de deux documents d'urbanisme stratégiques : le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) et le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

L'initiative vise à définir les **orientations déterminantes pour l'aménagement du territoire (Scot) et les règles en matière d'urbanisme (PLUi)**. Il s'agit de définir les objectifs pour le

développement du territoire, sa prospérité, son cadre de vie et de les traduire dans les documents d'urbanismes.

Trois étapes jalonnent ce travail : **le diagnostic** qui a été réalisé début 2016, **le projet** de territoire (ou PADD) qui est en cours d'élaboration et la rédaction **des règlements** prévue fin 2017.



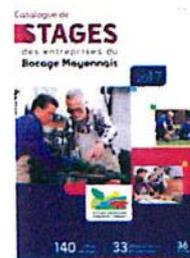
Suivez et participez à l'élaboration du Projet de territoire

Tout au long de la démarche, la population est invitée à s'informer et à participer au travers des différents temps de concertation publique : réunions publiques, forums participatifs...

Pour en savoir + : www.cc-bocagemayennais.fr, rubrique « Aménagement » et « Environnement »

Le catalogue de stages 2017 est disponible !

Destiné aux collégiens, lycéens et étudiants, ce catalogue propose pas moins de 140 offres de stages "découverte" et "pratique", ainsi que 33 propositions de contrat en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation).



Que feront les associations en 2017 ?

Demandez le programme ! De janvier à décembre, c'est l'occasion de bouger avec les associations qui proposent une panoplie d'animations pour satisfaire tous les goûts et les appétits de découvertes.

08 Janvier	Vœux du Maire à la Salle des Fêtes
12 Janvier	Assemblée Générale, Comité des Fêtes, Salle du Bignon
28 Janvier	Entrecôte-frites Association Parents d'Elèves, Salle des Fêtes
18 Février	Soirée Théâtre, Gym Détente, Salle des Fêtes
23 Février	Assemblée Générale Génération Mouvement, Salle des Fêtes
25 Février	Concours de Belote Gaule Oisseliennne, Salle des Fêtes
03 Mars	Assemblée générale Comité de jumelage salle du Bignon
05 Mars	Matinée Tripes Comité des fêtes, Salle des Fêtes
08 Mars	Concours de Belote Génération Mouvement, Salle des Fêtes
11 Mars	Soirée Périgourdine ASO, Salle des Fêtes
29 Avril	Couscous AFN, Salle des Fêtes
07 Mai	Vin d'honneur cérémonie du 8 mai A.F.N, salle du Bignon
09 Juin	Assemblée générale ASO – Salle du Vallon
17 Juin	Fête de l'école Rue Ambroise de Loré.
18 Juin	Paëlla Party Oisseau Running, salle du Bignon
24-25 Juin	Tournoi de Football ASO
19 Juillet	Buffet Campagnard Génération Mouvement, Salle des Fêtes
30 Août	Pique-nique Génération Mouvement, salle du Bignon
13 Septembre	Repas CCAS, Salle des Fêtes
30 Sept-01 Octobre	Fête communale + courses Oisseau Running le 30.09
21 Octobre	Poule au Blanc, Génération Mouvement, Salle des Fêtes
25 Octobre	Concours de Belote Amicale des Aînés, Salle des Fêtes
05 Novembre	Vin d'honneur cérémonie du 11 novembre A.F.N, salle du Bignon
05 Novembre	Loto Comité de Jumelage, Salle des Fêtes
25 Novembre	Choucroute Comité des Fêtes, Salle des Fêtes
06 Décembre	Assemblée Générale, Oisseau-Running, Salle du Bignon
06 Décembre	Repas de Noël Amicale des Aînés, Salle des Fêtes

A.C.O COUNTRY OISSEAU

La danse country c'est 4 niveaux de cours : 2 cours le lundi et 2 cours le mercredi.



Nous comptons 95 adhérents qui prennent toujours autant de plaisir à danser. La bonne humeur et cette sensation de faire partie d'un groupe font le succès de la danse country.

Nous nous retrouvons tous plusieurs fois dans l'année pour danser et partager la galette des rois en janvier, un barbecue en avril et un buffet campagnard fin juin avant de se quitter pour les vacances.

Le groupe d'animation de l'association continue ses visites dans les maisons de retraite, participe aux animations de la commune comme lors de la fête

communale avec la course de brouettes, lors de la pasta party

Je vous souhaite à tous une nouvelle année 2017 remplie de bonheur, de gaieté, de sérénité ainsi que la santé et la prospérité pour vous et vos familles.

mail de l'association : countryoisseau@orange.fr

Site de l'association : <http://country-oisseau@blog4ever.com>

Nicole MORIN.

COMITE DES FETES : Une année 2016 très riche en évènements !

Soirée gospel devant 150 personnes !

Samedi 19 novembre, a eu lieu en l'église paroissiale de la commune, un concert de chants gospel avec le groupe Madiba, organisé par le comité des fêtes.



Un concert de grande qualité par l'éclectisme des chants, haut en couleurs interprété par une chorale mixte, à majorité féminine, de 25 chanteurs, dirigés par Amy-Marie Gardie, chef de cœur.

Les choristes à l'humeur communicative éclairaient les voutes et la nef de l'église. Le répertoire du groupe proposait une vingtaine de chants allant de " Mamy blue ", " Stand bye me ", du pur negro spiritual avec " Hosanna ", " Who knows " et du pur gospel avec " Down bye the riverside " et " Happy day ", sans oublier le rappel du public visiblement satisfait de ce moment qui a fait vibrer les vieilles pierres de l'église.

Bien plus qu'un spectacle, c'est un authentique partage que les choristes de Madiba ont offert au public. Une heure trente intense, riches en émotions et en partage.

Vent de folie...Les brouettes ont fait leur grand show

Pleine de promesses, cette deuxième édition a consacré sept équipages, passés maîtres dans le maniement de la roue unique et de la fantaisie. Créée par le comité des fêtes, cette animation sportive très gaie a été suivie de bout en bout par un public avide de sensations et de rigolades.



En 2015, grâce à leur bolide roulant ultraléger, les "Coucognettes des Moines" avaient remporté haut la main, la première édition en faisant nettement la différence. Le dimanche 2 octobre, sœur Marie-Noëlle et sœur Fabienne poussées par frère Roger, frère Patrick et frère Christophe, étaient de nouveaux présents pour défendre leur titre. C'était sans compter sur six autres écuries qui avaient chouchouté leur bolide en venant contester cette suprématie lors des deux manches sélectives.

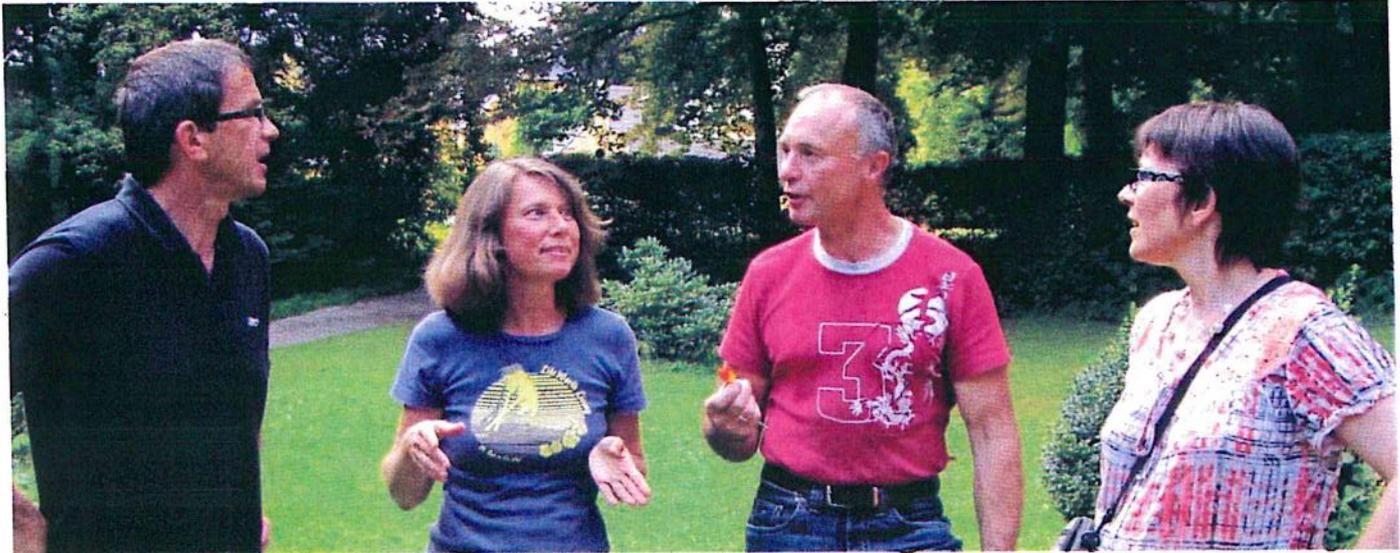


Les courses de brouettes ont rempli toutes leurs promesses.

LE COMITE DE JUMELAGE Oisseau / Walkertshofen vous informe

Oisseau et Walkertshofen, deux communes qui se ressemblent sans être identiques ! Et pourtant elles sont jumelles depuis 2005 !

Convaincu que l'histoire du jumelage entre Oisseau et Walkertshofen en Bavière est un label de qualité haut en couleurs et de reconnaissance pour notre commune Le Comité de Jumelage souhaite motiver les Oisseliens pour vivre ensemble une belle aventure européenne. Nous nous adressons aux familles, aux jeunes, aux moins jeunes à participer à ces rencontres avec un désir d'ouverture plus large vers les associations et de nouveaux projets.



Le jumelage, c'est un enrichissement pour nous tous

Le jumelage, c'est une opportunité pour découvrir une région, une culture locale, pour apprendre des choses sur la vie quotidienne des Allemands, pour découvrir leur gastronomie et leurs célèbres chopes de bière, pour dialoguer avec les Allemands, de leurs conditions sociales, de leur travail et de leurs passions.

Ces rencontres créent des liens d'amitié durables et forts. Ces échanges sont une ouverture indispensable pour les jeunes d'aujourd'hui.

Ils donnent l'occasion de participer à une œuvre commune et d'apprendre à vivre ensemble, tout en respectant les différences de chacun.

Ils permettent à des jeunes d'origines différentes d'apprendre à se connaître et de gagner en assurance.

Associer les jeunes

L'Europe en tant qu'espace social, ne peut prendre corps qu'au travers d'échanges, de rencontres et de coopérations. Partant de ce constat, les jeunes de Oisseau doivent être des partenaires actifs du projet Européen.

Les jeunes ne doivent pas être des consommateurs d'échanges mais surtout des acteurs à part entière. Ils sont l'avenir de ce partenariat. Nous les incitons à se mobiliser, afin qu'ils prennent toute leur part dans les activités du jumelage.

La participation de l'école à des échanges scolaires serait un élément vital ; inciter les associations sportives à organiser des rencontres le serait tout autant !

Le comité de jumelage aide aux démarches administratives, cherche d'éventuelles subventions... monte les projets, organise les séjours entre jeunes, et les accompagne lors des rencontres professionnelles...

Décomplexer les indécis

S'il y a encore des personnes indécises qui hésitent, qui ont peur... peur de l'autre, peur de l'étranger, peur de ne pas être à la hauteur, de ne pas suffisamment maîtriser la langue, qu'elles se rassurent, nous leur répondons que tout est organisé de manière très réfléchie.

Le jumelage n'est pas un club privé ni un cercle fermé. Nous insistons sur ces deux points fondamentaux.



Il est ouvert à tous les Oisseliens sans exception, ni distinction. Nous sommes attentifs à la répartition des invités dans les familles et vice-versa.

Critères familiaux, professionnels, nous veillons à ce que personne ne soit déçu et reste isolé. Pas une journée sans que nous nous retrouvions. Les rencontres sont organisées conjointement avec nos homologues de Walkertshofen. Nous formons une grande famille qui sait s'ouvrir aux autres.

Une certitude ! L'appréhension du premier jour disparaît en un éclair.

Pas encore convaincus ? Il suffit d'interroger les personnes qui déjà, se sont rendues en Bavière !

Déplacement à Walkertshofen, l'occasion de voyager au cœur d'une des plus belles régions d'Europe



En 2015, nous avons marqué le dixième anniversaire de notre jumelage à Oisseau en présence de nombreux jeunes allemands. Cette année, nous sommes invités à nous rendre en Allemagne prévu fin juillet.

Contact, Françoise Deslandes au 02 43 00 17 03 ou Clément Dahier au 02 43 00 10 48 ou comite-de-jumelage-oisseau@laposte.net

Rejoignez-nous, vous ne serez pas déçus.



Le comité de jumelage

GYM DETENTE

Depuis 1988, nous pratiquons la gym à Oisseau. Depuis 2013 une session de zumba a été ouverte.

Une seule devise pour les adhérentes : « garder la forme, le sourire et la bonne humeur »

Nous vous proposons des cours de Zumba avec Adeline.

Cette danse est unique en son genre, inspirée des rythmes latino, sur une musique pleine d'énergie, latino-américaine et internationale, pour les adultes et les jeunes à partir de 14 ans.



Cette année nous sommes 35 adhérentes, nous vous proposons donc 2 cours tous les lundis de 20h à 21h et de 21h à 22h à la salle du Bignon. Il est toujours possible de vous inscrire en cours d'année.

Pour tous renseignements contacter Catherine GARNIER au 02.43.32.06.04

Pour les cours de gym avec Sébastien, c'est tous les jeudis soir à la salle des fêtes et ils rassemblent une trentaine d'adhérentes sur 2 cours :

De 19h30 à 20h30 gym tonique à dominante cardio et renforcement musculaire.

De 20h30 à 21h30 gym traditionnelle et renforcement musculaire.

Pour la saison prochaine nous ne pourrons pas maintenir les deux cours, nous n'avons pas assez d'adhérents. N'hésitez pas à nous rejoindre (inscription possible en cours d'année avec modulation de tarif) pour passer un bon moment.

Pour tous renseignements contacter Martine CHEVILLARD au 02.43.00.13.12

A vos agendas :



Soirée théâtre le samedi 18 février 2017 avec la troupe de Marcillé qui nous présentera les caprices d'Eugénie de Isabelle Oheix

N'hésitez pas à formuler vos souhaits vos propositions vos remarques par téléphone, lors des cours ou sur la boîte mail : gymdetente.zumba.oisseau@outlook.fr

Toute l'équipe vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2017

La vie plus facile grâce aux services de l'ADMR de la Colmont C'est une association de services à domicile pour tous à côté de chez vous

L'esprit ADMR: Apporter des services à l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial, ou tout simplement pour continuer à vivre chez soi.

Si vous manquez de temps ou d'expérience pour réaliser des petits travaux de bricolage ou de jardinage, optez pour les services de l'ADMR ! Elle vous permet de conserver votre autonomie grâce à une offre de services à domicile modulable selon vos besoins.

Vous aimeriez dédier votre temps libre à des activités de loisirs, à votre famille, à votre activité professionnelle, plus qu'à l'entretien de votre logement ? Vous souhaitez rester chez vous, éviter une hospitalisation ou faciliter votre retour à votre domicile ? Faites appel aux services de soins infirmiers ADMR ! Vous avez besoin d'aide pour les gestes essentiels du quotidien comme la toilette ? Les professionnels de l'ADMR sont là pour prendre soin de vous ! Faire garder vos enfants dans leur environnement familial, les savoir à la maison dès la sortie de l'école, quand ils sont malades, ou éviter les déplacements quotidiens... Ce sont les avantages de la garde à domicile.



L'ADMR vous propose toute une gamme de services à la personne: pour les familles, célibataires, personnes âgées et en situation de handicap.

Services pour la Maison: ménage, repassage, petits travaux de jardinage et bricolage.

Services pour Rester chez soi: aide aux séniors et aux personnes en situation de handicap. Services de portage de repas. Services pour la Famille, garde d'enfants à domicile, soutien parental.

Des services modulables: interventions ponctuelles ou régulières et horaires adaptables à vos besoins. Des aides financières possibles: 50% de réduction ou crédit d'impôt, aides APA pour les personnes âgées, ou MSA - CARSAT - RSI, etc. PAJE pour la garde d'enfants. Nous pouvons vous accompagner dans les démarches administratives.

L'ADMR de la Colmont, c'est une équipe de professionnels qui intervient à domicile et des bénévoles qui animent l'association afin d'aider toute personne à bien vivre chez soi. Vous aussi, vous pouvez nous rejoindre et devenir bénévole avec des missions variées et adaptées aux disponibilités et envies de chacun. L'ADMR de la Colmont, 13, rue de Vauboire - 53100 Châtillon-sur-Colmont - Tél. 02 43 03 65 61 ou admr-chatillon@orange.fr

Votre référent local sur la commune, Berthe Le Court au 02 43 00 10 16. **Portage des repas:** Daniel Bourneuf au 02 43 00 12 38. **Plus d'informations** sur www.admr53.fr - Devis, gratuits



La Paëlla Party 2016 n'a pas modifié la météo de la Pasta Party

«La Paëlla Party» sous le soleil, c'est la nouvelle formule proposée par l'association lors de la journée champêtre du 19 juin.

Un moment convivial qui a connu un très beau succès. Merci à vous tous qui avez répondu à l'invitation.

Moments forts d'Oisseau-Running: « La Oisseliennne », organisée le samedi après-midi, lors du week-end de la fête communale. Si la participation sportive 2016 reste similaire aux années précédentes, elle demande cependant du temps à organiser.

Il faut respecter la réglementation afin d'assurer la sécurité de tous : coureurs, spectateurs. Nous remercions les signaleurs qui assurent la circulation pendant les courses et la sécurité des coureurs.

Ils doivent faire face, trop souvent, à des usagers de la route pas toujours compréhensibles. Sans nos signaleurs, il n'y aurait pas de courses.

Nouveauté 2016 : L'association a reversé la somme de 70 € à l'association Spody-court (1). Nous nous étions engagés à reverser 1 € par coureur inscrit, payant.

Nous trouvons important de partager notre bien-être à courir vers ceux qui souffrent d'une maladie qui peut devenir invalidante.

(1) L'association Spody-Court a pour but, de faire connaître et de sensibiliser la population à la maladie de la spondylarthrite ankylosante par le biais de la course à pied. De faire des dons pour la recherche (ACS: action contre les spondyloarthropathies) pour trouver une biothérapie, un traitement pour diminuer voire stopper l'évolution de la maladie.

Contact : spondy-court@laposte.net



Sortie à Erquy - Des moments chaleureux.

C'était le 30 avril dernier avec une très belle journée sous le soleil pour les marcheurs et les coureurs. Journée qui s'est terminée autour d'un plat de moules frites ou galettes bretonnes.

Vous souhaitez nous rejoindre ?

N'hésitez pas. Il n'y a pas de niveau requis pour avoir envie de marcher ou de courir. Chacun va à son rythme et pour le plaisir.

Marche nordique : Rendez-vous le mercredi à 14 h et le dimanche à 9 h, place Fernand Moisson (devant la Mairie).

Course à pieds: Rendez-vous le mercredi à 20 h, salle du Bignon et le dimanche matin à 9 h, place Fernand Moisson. Vous serez les bienvenus.



Coureurs et marcheurs visent le marathon du lac d'Annecy en 2018

Projet 2017: Le concept partir en rando une semaine dans le jura ou dans le parc national de la Vanoise. Accessible à tous avec une moyenne de 5 heures de marche journalière.

Renseignements: Michel Chardon, au 06 07 80 58 01 ou par mail : oisseaurunning53@orange.fr

Rendez-vous 2017 : Paëlla Party, 18 juin ; La Oisseliennne, samedi 30 septembre ; Assemblée générale, mercredi 6 décembre 2017.

Les membres de l'association vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2017

Finances Communales : Tarifs 2017

Tarifs Communaux 2016

Garderie	2016	2017
Garderie ½ jour scolaire matin ou soir	1,43 €.....	1,45 €
Familles non imposables	1,36 €.....	1,38 €

Location matériel

Table	3,42 €	3,48 €
Banc.....	0,81 €	0,82 €
Chaise.....	0,51 €	0,52 €
Sono location	52,00 €	53,00 €
caution	150,00 €	150,00 €

Concession de cimetière trentenaire..... 93,00 € 93,00 €

Location salle du Bignon

Repas 1 jour.....	108,00 €	110,00 €
Repas 2 jours.....	158,00 €	161,00 €
Vin d'honneur.....	55,00 €	56,00 €
Réunion	45,00 €	46,00 €
Vente, exposition.....	55,00 €	56,00 €
Forfait chauffage	35,00 €	36,00 €
Forfait ménage.....	36,00 €	37,00 €

Location salle des fêtes

Bal.....	202,00 €	206,00 €
Repas 1 jour.....	250,00 €	255,00 €
Repas 2 jours.....	309,00 €	321,00 €
Concours de belote.....	95,00 €	97,00 €
Vin d'honneur.....	103,00 €	105,00 €
Réunion	103,00 €	105,00 €
Vente, exposition, spectacle 1 jour.....	184,00 €	187,00 €
Vente, exposition, spectacle 2 jours.....	286,00 €	292,00 €
Forfait chauffage 1 jour	67,00 €	68,00 €
Forfait ménage obligatoire (salle, sanitaires et cuisine)	102,00 €	104,00 €
Forfait ménage obligatoire (salle, sanitaires)	61,00 €	62,00 €

Chaque association Oisseliennne a droit à la gratuité d'une salle une fois par année civile pour une manifestation de son choix.

Option : Lavage de la vaisselle par le service communal salle des fêtes et salle du Bignon :
- 0.40 € le couvert
- 0.10 € vin d'honneur

**Un événement qui sort de l'ordinaire !
Vous avez envie qu'on parle de vous !
Contactez-nous à la Mairie**

La boucherie-charcuterie Franck Héron distinguée

Boudin noir, tripes, saucisson, le boucher-charcutier Franck Héron cumule depuis une dizaine d'années, son savoir-faire lors des concours.

À Oisseau, où l'on est à proximité des champs et des prés, on aime bien donner un peu de réalité au terrain, en personnifiant ce beau métier de bouche à travers quelques figures.

En janvier, à Longny-au-Perche lors du championnat de France, Franck a remporté le prix d'excellence du meilleur plat de tripes nature.



L'accueil chaleureux d'Aurélia aux petits soins de ses clients.

Le 21 mars il récidive à la Ferté-Macé avec le 1er grand prix d'honneur pour les meilleures tripes.

Le 2 avril à Mortagne-au-Perche, le Oisselien reçoit la médaille d'or pour son boudin Antillais.

« **Le jury avait devant lui, 650 échantillons de boudin qui provenaient du Japon, d'Allemagne, du Canada, de France et de bien d'autres pays** », indique Franck Héron dans la profession depuis l'âge de 16 ans.

Ce damné du billot se lève aux aurores, se couche lorsqu'il n'a plus d'énergie, porte haut et fort son beau métier.

Depuis son installation à Oisseau en février 2007, le professionnel cumule les trophées.

Une vingtaine de diplômes est accrochée religieusement sur le mur du commerce.

Il a son palmarès 2015, le prix d'honneur International pour le saucisson à l'ail.

« **Vendre un produit de qualité est un objectif qui entraîne forcément le développement du commerce** », indiquent Aurélia et Franck qui veulent valoriser la profession.

« **Nous ce qu'on veut, c'est le fait maison. On doit se remettre en question constamment en innovant** » .

Avis aux mordus de viande et carnivores en tout genre. Marre du steak caoutchouteux du supermarché ? Une envie soudaine de déguster des tripes maison ? Faim d'une pièce goûtue, savoureuse et fondante en bouche ? Une petite rondelle de saucisson à l'ail fumé ! Franck et Aurélia respirent savoir-faire et qualité pour mieux se vendre.

État civil à l'image de la vie

Naître...un cadeau de la vie...

LOUVEAU Thiago, 9 Rue des Cerisiers
AZZOPARDI Miléna, 11 rue des Ormeaux
BETTON Tylia, 17 Rue Ambroise de Loré
BOITTIN Laurine, 10 rue des Cerisiers
LEGEAY Célia, lieu-dit « Le Perron »
QUINTON Maël, lieu-dit « La Burlière »
DELENTAIGNE Jules, 21 route de Normandie
RUAULT DE BAULIEU Ael, 3 rue François Ronné
DUROY Clément, 16, les Châteaux Renards
FONDJO POLA Apolline, 13 rue des Ormeaux
LEBLANC Manon, 39 route de Normandie
MOUTEL Noah, 18 route de Normandie
GODARD Noah, 13 rue des Châtaigniers
FOURRÉ Capucine, lieu-dit « La Grande Rivière »
LOUVEAU Juline, 184 rue Ambroise de Loré



Le mariage, c'est la volonté à deux de créer l'unique.

AUZURET Nicolas et GARNIER Caroline
CHEVALLIER Pierre et PERCEBOIS Séverine
ROMAGNÉ Lionel et LAMARRE Mélanie
VERON Clément et ROLLIN Emmanuelle



Une pensée pour celles et ceux qui nous ont quitté...

CROISSANT Germaine veuve CAMPION, Résidence La Colmont
DERENNE Anna Veuve MASSEROT, Résidence La Colmont
LEVÊQUE Gabrielle veuve BIGNON, Résidence La Colmont
PIEDNOIR Marie-Josèphe veuve QUINTON, La Huardière
POTTIER Thérèse épouse PAUTONNIER, 222 route de Bretagne
MAHO Bernadette veuve GEGAN, Résidence La Colmont
LAUMAILLÉ Roger, La Grande Availle
PAPILLON Solange veuve HAY, Résidence La Colmont
THUAULT Lucienne veuve ROUSSEL, 131 rue Ambroise de Loré
LÉVÊQUE François, Résidence La Colmont
RUAULT Joseph, Résidence La Colmont
VALOI Joseph, 9 rue Ambroise de Loré
LERAY Gilbert, 7 rue des Châtaigniers
MOTTIN Georgette veuve BERTEREAU, Résidence La Colmont
DACHEUX Philippe, 6 les Châteaux Renards
MOISSON Germaine veuve LOUIN, 33 Rue Ambroise de Loré

TRIHAN Yves, 21 Rue des Tilleuls
PLESSIS Bernard, Résidence La Colmont
GÉRARD Constant, 38 Rue Ambroise de Loré
FAVERAIS Bernard, Résidence La Colmont
GAUTRIN Eugène, le Gué
PLESSIS Rémi, La Bedoutière
FORET Gustave, La Grande Sémondière
BARRÉ Maurice, 37 Rue François Ronné



1916, l'année la plus meurtrière pour les Oisseliens



Pendant la terrible bataille de Verdun, 19 Oisseliens perdront la vie. Ils avaient entre 19 et 39 ans. Tout commence le 21 février 1916, à 7 h 30, avec un déluge de feu sur les forts de Verdun et sur les tranchées où sont tapies trois divisions françaises. Puis, l'infanterie allemande monte à l'assaut. Certains soldats sont équipés d'un lance-flammes. C'est la première fois qu'est employée cette arme terrible. Eugène Angot, le plus jeune engagé sur le front, soldat au 321^e Régiment d'infanterie tombe à Bezonvaux (Meuse), le 15 décembre 1916. Ce Oisselien de 19 ans était tisserand aux Châteaux-Renards.

Pendant des semaines et des mois, canons, obusiers, mitrailleuses, lance-flammes, gaz de combat, fusils et baïonnettes vont pulvériser les futaies, les forts, les tranchées et tuer des milliers d'hommes. Vital Foret, cultivateur à Ecorcé, est abattu le 3 février 1916 à Champlon (Meuse). Adolphe Berthereau, tisserand, meurt des suites de ses blessures reçues sur le champ de bataille le 12 février 1916 à Cuperly-Montfrenet (Marne). Albert Burgeot, domestique, est tué sur le terrain, à Maisons de Champagne (Marne), le 17 février 1916 à 10 heures du matin. Paul Brillant le 20 février 1916 à Vauquois, département de la Meuse.

Louis Rousière, meurt des suites de ses blessures le 19 avril 1916 après le bombardement de la Croix-sur-Meuse. Constant Bagué, meurt dans les tranchées devant Verdun, le 15 mai 1916, des suites de blessures de guerre, éclats d'obus venus de l'ennemi. Le 22 mai 1916, les allemands attaquent à l'est du fort de Douaumont sur un front de 2 kilomètres. Joseph Foret, du 36^e régiment d'infanterie, est tué devant Douaumont, le 22 mai 1916. Emile Foucher, disparaît lors des bombardements continus de l'infanterie allemande le 30 mai 1916 à Cumières.

Alphonse Pré, meurt sur le terrain dans le secteur de Lihons (Somme), le 20 juillet 1916. Eugène Lefeuvre, tombe à l'ouvrage de Thiaumont devant Verdun, le 2 août 1916. Henri Doitté, mourra de suites de ses blessures reçues sur le champ de bataille le 10 août 1916, au Petit-Monthairon (Meuse). Paul Havard, meurt le 4 septembre 1916 à Vermandovillers (Somme). Théodore Burgeot, est abattu le 4 septembre 1916 à Vermandovillers (Somme).

Léon Plessis, mourra des suites de ses blessures reçues sur le champ de bataille, le 14 septembre 1916, aux environs de Fleury devant Douaumont (Verdun). Michel Gautier, meurt à Verdun, des suites de ses blessures d'éclats d'obus, le 17 septembre 1916. Emile Laumonier, est tué près de l'ouvrage de Thiaumont le 20 septembre 1916. Victor Blin, mourra de suites de ses blessures dans la nuit du 28 septembre 1916 à Rancourt (Somme). Eugène Gérard, meurt sur le champ de bataille à Rancourt (Somme), le 11 octobre 1916. Vital Foret est mort sur le terrain, le 3 février 1916 à Champlon (Meuse).

« Le souvenir est le parfum de l'âme » Georges Sand